

Dimanche 7 octobre

Exode 20, 1-17

thème : le grand commandement

Thomas Wild
Strasbourg

Approches du texte/thème

Après les glorieuses années de liberté supposée totale - il est interdit d'interdire ! - nous assistons à un retour du balancier : il faut que la loi s'impose partout, surtout chez les autres, les cités, en Chine, en Birmanie, etc... Dans l'inconscient collectif, les 10 commandements sont le synonyme de cette loi qu'il faut inculquer aux jeunes ! Dès que l'on creuse, les contradictions et incohérences apparaissent. Ceux qui exigent le respect de la loi sont pour le moins souples avec certains commandements, pour ne citer qu'eux : le respect du jour du repos, le respect dû au nom du Seigneur, etc... Ainsi des parents de catéchumènes, qui ne vont jamais au culte et qui n'y envoient jamais leurs enfants, attendent des pasteurs qu'ils apprennent le respect à leur progéniture...

Même le cinéma s'en mêle : on se souvient du décalogue de Kieslovski, reprenant avec une certaine distance les thèmes des différents commandements dans une version très agnostique. Du grand cinéma (tourné à l'époque pour la télévision polonaise). Sur un mode humoristique, « Dieu tout puissant », et sur un mode grotesque, le « les 11 commandements ». Savez-vous que l'on trouve 79300 pages sur google sur le mot clé « le onzième commandement », et 1 400 000 références sur « les 10 commandements » ? Il y a même une comédie musicale « les 10 commandements » !

Quel peut être une prédication du 3e millénaire sur ce texte fondateur, très (mé)connu ? Les 10 commandements sont perçus dans notre société comme la base de toute loi... mais ils sont reçus avec liberté et souplesse : on sent leur caractère daté, et on se prend bien des libertés dans l'interprétation.

Nos auditeurs pensent connaître les 10, alors qu'ils ne retiennent en général que les interdictions (et pas toutes) ! Meurtre, vol, adultère... mais qu'en est-il du faux témoignage ou de la convoitise ? Et les premiers commandements (interdiction d'avoir d'autres dieux, d'en faire une image, respect du jour du Seigneur, respect des parents, du nom de Dieu, de même que le fondement de l'ensemble - je t'ai fait sortir du pays d'Egypte - , est rarement perçu

Ce texte et les autres textes / thème de ce dimanche

Romains 14 (l'Épître) et Marc 12 (l'Évangile) donnent d'emblée une certaine orientation à la lecture du texte de prédication. Marc 12 notamment, reprenant ce dialogue respectueux entre Jésus et un maître de la loi, montre d'emblée l'essentiel de la compréhension chrétienne de la loi, dont St Augustin donnera une version un peu sécularisée : aime et fais ce que tu veux.

L'explication Wikipedia :

Les Dix Commandements ou le Décalogue (en [hébreu](#): עשרת הדיברות c'est-à-dire les "dix paroles" ("dibéroth")) sont un ensemble écrit d'instructions morales et religieuses d'origine divine reçu, selon les traditions bibliques, par [Moïse](#) au [Mont Sinaï](#). Dans la [Torah](#), [Dieu](#) transmet ces instructions morales sous la forme de [tables gravées](#) « du doigt de Dieu ».

*L'expression « Dix commandements » ne se rencontre pas dans la [Bible](#). Celle-ci parle des « Dix paroles » (Ex. 34: 28; Deut. 4: 13, Jé 10: 4) traduit dans la version des [Septante](#), par *déka logoi*, d'où vient [Décalogue](#).*

Dans le [judaïsme](#), ces 10 lois sont comprises parmi les [613 commandements](#) ([Mitzvot](#)) prescrits aux [Juifs](#).

Le texte

Ce premier texte des 10 commandements est situé avec précision dans l'histoire de l'exode. Le peuple va enfin recevoir sa charte constitutive. Le préambule l'affirme clairement, et l'ancre de manière théocentrique. C'est bien le Dieu qui intervient dans l'histoire qui donne cette loi. Le cadre est celui d'une théophanie : Dieu lui-même se manifeste de manière spectaculaire et grandiose, devant le peuple et devant Moïse. Le texte biblique se poursuit jusqu'au chapitre 32, où est relatée l'histoire du veau d'or !

Nos ancêtres réformateurs tenaient ce texte en haute estime : dans tous les temples réformés français figurait les tables de la loi !

Mais commenter les 10 commandements dans une seule prédication devient aujourd'hui difficile.

Le chiffre de 10, s'il est symbolique, prête à controverse et n'est pas à proprement parler dans le texte : et la manière de numéroter les commandements sera différente selon les traditions d'Église ! Ainsi Luther, a divisé la convoitise (v. 17) en deux commandements, et unit les v. 2-6 en un seul, suivant une tradition créée par St Augustin. Peu importe finalement.

Chaque commandement demanderait un commentaire et/ou une prédication ! Car les différences culturelles sont considérables pour comprendre dans toutes leurs nuances ce qui était visé à l'origine : la traduction TOB par rapt de ce que nous considérons comme l'interdiction du vol montre si besoin était ce décalage. Dans une société aux structures familiales fortes, le respect dû aux parents n'a sûrement pas le même sens que dans notre société atomisée...

Aujourd'hui, peu de gens sont tentés de se fabriquer une statue de Dieu, mais cela ne signifie pas que les idoles ont disparu... Etc...

Idées pour une prédication

Une lecture paulinienne/luthérienne pourrait développer le thème suivant : la loi, dès les 10 commandements, révèle notre état de pécheur. Il risque d'en résulter une prédication culpabilisante plus que libératrice. Bien qu'un examen de conscience, par exemple en lisant le commentaire de Luther du petit catéchisme, soit éclairant ; ; ;

Je préférerais une lecture « juive », la loi, c'est déjà une grâce, puisque grâce à elle, nous avons des repères qui permettent de s'orienter ! Le décalogue devient alors un catalogue de dix libertés, dix repères pour vivre.

Plan :

En insistant sur le préambule, qui rappelle l'acte fondateur – libérateur opéré par Dieu lui-même. Rappeler à quel point cet acte fondateur a servi de matrice à d'innombrables luttes de libération dans le monde. Et développer l'idée que l'acte 2 de toute libération est l'instauration d'une règle du jeu, qui évite le retour à une autre forme de dictature. Et que la référence à Dieu lui donne une dimension supplémentaire...

« Il était une fois... » un peuple esclave, soumis à des traitements cruels et dégradants, auquel on refusait des conditions de vie dignes. Les familles étaient détruites. Les gens ne valaient quelque chose que par le travail qu'ils fournissaient... Et c'est là que Dieu intervient. Cela met des années, mais voilà que le peuple peut quitter le pays de servitude, il trouve la liberté... et le voilà fort démuné, car la liberté, cela ne se mange pas, il n'est pas facile de se prendre en main, il n'y a plus d'opresseurs qui est la faute de tous les malheurs. Comment réapprendre les lois de la vie ?

Il était une fois ce peuple, il a existé en Egypte, puis en Haïti, en Amérique, et dans bien d'autres lieux du monde. Et le premier exemple de ce Dieu libérateur a fait école. Pour des peuples, pour des individus. Lorsque je prends conscience qu'aux yeux de Dieu, ma vie et mon existence ont une dignité, une valeur, je sors dans ma tête et dans mon cœur de mon état d'esclave. Et les oppresseurs, les propriétaires d'esclaves, les colonisateurs, ceux qui pratiquent le harcèlement, les violents doivent commencer à craindre pour leur pouvoir injuste !

Mais ce n'est pas seulement cela, le propos de notre texte biblique. Une fois l'acte libérateur accompli, une fois que j'ai passé par la longue marche vers la dignité, une fois que j'ai vaincu les oppressions extérieures et intérieures, comment continuer dans cet élan joyeux, vivant ? L'histoire abonde où les débuts prometteurs tournent en catastrophe. Où le peuple libéré devient à son tour oppresseur. Où l'esclave devient un tyran pire que celui qu'il remplace.

C'est là que doit intervenir une deuxième phase : consolider la libération, rester dans la vie, dans la joie, dans la recherche du bonheur ! Par la loi. Dieu a-t-il donné d'une main pour mieux reprendre de l'autre ? Certains le voient comme cela. Et pourtant, lorsque des humains vivent ensemble, la nécessité de se donner des règles devient vite évidente. Mais quelles règles ?

Certaines des lois qui se trouvent dans les 10 commandements ont une valeur universelle, font partie des interdits fondateurs : ne pas tuer, ne pas blesser l'intégrité physique ou sociale d'autrui, être vrai et juste. D'autres manquent : l'interdit de l'inceste, un interdit fondateur de l'humain, manque aussi la sauvegarde de la nature, ce que Schweitzer résumait par le respect de la vie. D'autres s'y trouvent et nous surprennent, elles ont à première vue un côté suranné et vieillot. Nous avons tendance à mettre les premières lois dans cette catégorie, celles qui concernent Dieu, et peut-être aussi la dernière, celle sur la convoitise, non pas rejetée et condamnée, mais exaltée, stimulée, magnifiée par la publicité !

Je peux seulement survoler aujourd'hui ces dix commandements. J'aimerais partager avec vous quelques observations. Tout d'abord, rappeler que Dieu est jaloux, qu'il est unique, qu'il est seul. Qu'il connaît notre tendance à nous en faire une image, que nous pensons pouvoir contrôler. Dieu reste le tout autre, celui qui m'échappe et m'échappera toujours. Le rappel du Dieu libérateur, le respect dû à son nom, le respect dû au jour du Seigneur, qui fonde aussi la dignité de l'homme, qui ne peut se limiter à sa force de travail, cela assoit ces commandements dans une dimension qui dépasse la simple utilité.

Il y a là quelque chose qui dépasse ma simple personne, qui dépasse mon groupe. Dieu, le tout autre, aussi le Père tout puissant, m'offre des repères pour vivre. Lui rendre hommage par des habitudes de vie, une discipline de la parole, exprime que j'ai renoncé à me faire moi-même, à prétendre être l'ultime maître de mon existence. La vie me dépasse. Et c'est bien ainsi.

Puis je remarque qu'à la charnière entre mes relations avec Dieu et mes relations avec mon peuple, il y a un commandement concernant mes relations avec mes parents. Remarquez bien, il est question d'honorer, non d'aimer. D'emblée, nous évitons ces contre-sens mortifères, si souvent entendus : « tu dois aimer tes parents ! ». L'amour ne se décrète pas. Par contre, il est juste d'honorer ses parents. Même s'ils ont commis beaucoup d'erreurs, s'ils ont été cruels et injustes, s'ils ont manqué de compréhension et de cœur, ils sont les parents. Ils ont été à mon origine, dans un acte d'amour. Ils ont été les instruments du plan de Dieu, grâce à eux, j'existe. Et cela, personne ne peut le rendre caduc. Et de ce fait, ils méritent d'être honorés. Si en plus il y a de l'amour, c'est bien sûr infiniment mieux !

Et cette reconnaissance juste est le début de relations sereines et pacifiques entre les humains ! Et c'est là que viennent les interdits, évidents, et le refus de la convoitise. Et cela nous amène aux différents résumés ou sommaire de la loi, celles d'Esaié, de Jérémie, d'Osée, et plus près de nous, de Jésus, de l'apôtre Paul. Et de St Augustin qui disait : aime, et fais ce que tu veux...